

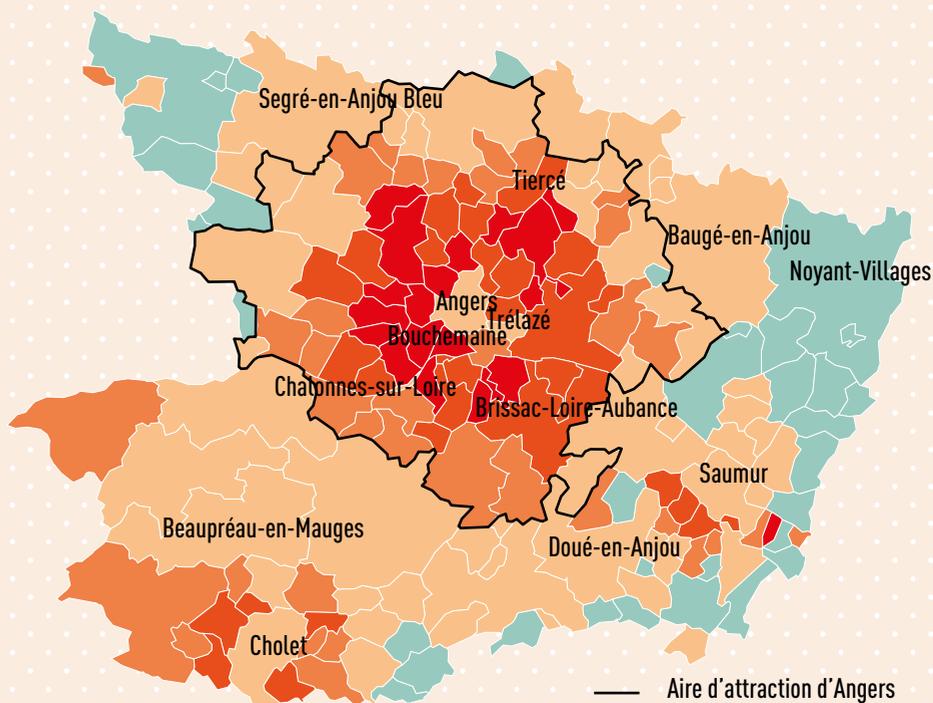
Les revenus des ménages en 2020

Revenu médian disponible 2020 et évolution 2018/2020

en € par mois et par unité de consommation



ANGERS	1 738 € / +3,7 %
AIRE D'ATTRACTION D'ANGERS	1 871 € / +3,5 %
CU ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	1 879 € / +3,5 %
CC LOIRE LAYON AUBANCE	1 927 € / +3,7 %
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	1 809 € / +3,1 %
DÉPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE	1 816 € / +3,2 %



Revenu médian disponible 2020 selon la tranche d'âge et évolution 2018/2020 dans l'aire d'Angers

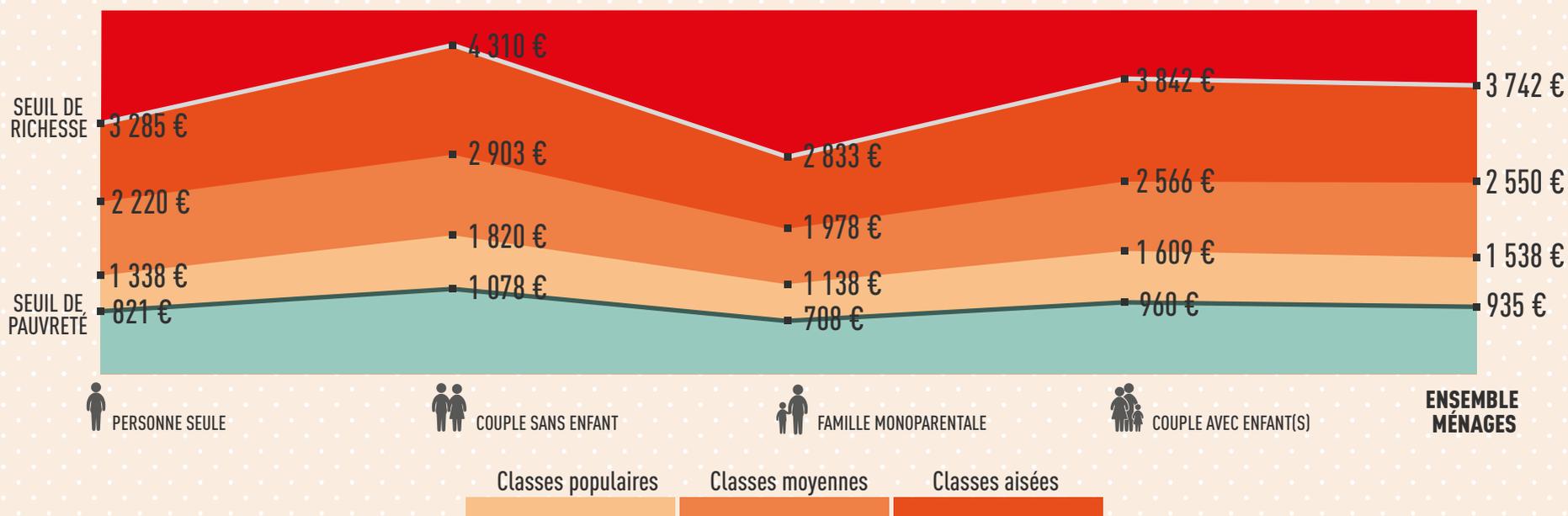
MOINS DE 30 ANS	1 607 € / +3,4 %
30-39 ANS	1 764 € / +2,5 %
40-49 ANS	1 825 € / +3,0 %
50-59 ANS	2 010 € / +3,3 %
60-74 ANS	2 064 € / +4,2 %
75 ANS ET PLUS	1 886 € / +5,5 %

Revenu médian disponible 2020 selon le statut d'occupation et évolution 2018/2020 dans l'aire d'Angers

PROPRIÉTAIRE	2 100 € / +3,5 %
LOCATAIRE DU PARC SOCIAL	1 303 € / +4,1 %
LOCATAIRE DU PARC PRIVÉ	1 703 € / +3,8 %

Avertissement : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus ou de pauvreté à l'échelon local.

Revenu 2020 selon le type de ménage dans l'aire d'Angers



Selon l'Observatoire des inégalités, le **seuil de pauvreté** correspond à la moitié du revenu médian alors que le **seuil de richesse** est le double de ce revenu. Les **catégories populaires** rassemblent les ménages dont les revenus vont jusqu'aux 30% des plus bas revenus (3^e décile). Les **classes moyennes** se situent entre les 30% les plus pauvres et les 20% les plus riches (8^e décile). Les **classes aisées** occupent les 20% supérieurs.

Le revenu disponible d'un ménage correspond au revenu dont disposent les ménages pour vivre = Rémunérations + revenus des propriétés ou financiers - prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) + prestations sociales (allocations, pensions, indemnités) versées aux ménages.

La médiane est la valeur qui partage une distribution en deux parties égales.

Pour plus de données sur les revenus dans les différents territoires :

[Tableaux Excel](#)